

Marché du travail : plus de 14 % des salariés du privé touchent le Smic

Plus de 14 % des salariés du privés touchent le SMIC

Évolution de la proportion de salariés au Smic en France (secteur privé non agricole) et du montant du Smic

■ Part de salariés au Smic (%) - Revalorisation du Smic sur un an (%)*



^{*} Au 1er janvier de chaque année. En 2024, la revalorisation (+3,4 %) cumule celles de mai 2023 (+2,2 %) et de janvier 2024 (+1,1 %).

Source: Dares













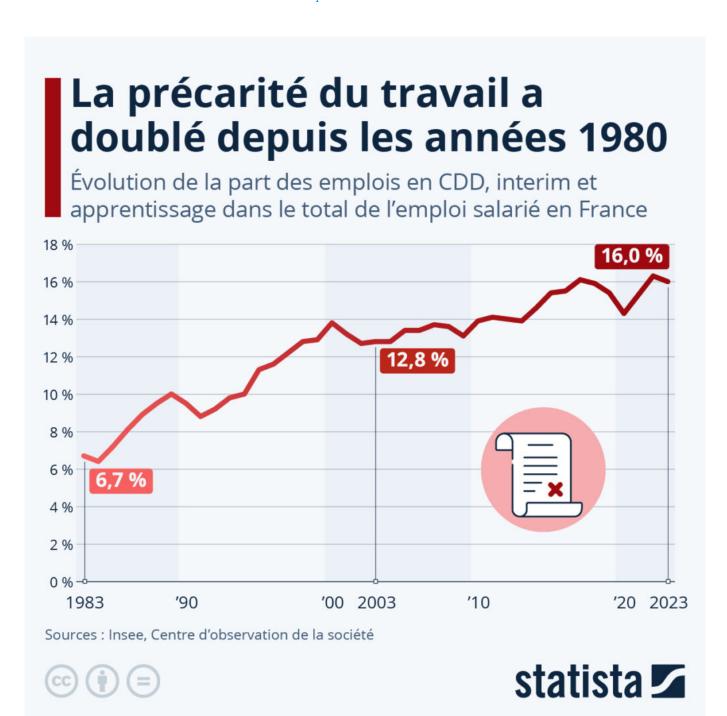


Comme le montrent les données de la Direction de l'animation de la recherche, des études et des Statistiques (Dares) présentées dans notre infographie, 14,6 % des salariés français du privé (hors secteur agricole) touchaient le salaire minimum interprofessionnel de croissance (Smic) en 2024, soit 2,7 millions de personnes. Ces chiffres sont en baisse par rapport au pic de 17,3 % (3,1 millions de salariés) atteint en 2023, mais restent élevés par rapport à la tendance historique. Il s'agit en effet de la deuxième proportion la plus élevée mesurée depuis 2007, derrière 2023 et juste devant 2022 (14,5 %).

Dans le détail, la majorité des smicards sont des femmes (57 %), alors qu'elles représentent moins de la moitié des salariés (45 %). Les secteurs les plus représentés (hors agriculture) sont ceux du commerce de détail alimentaire et non-alimentaire, ainsi que de l'hôtellerie, de la restauration et du tourisme, dans lesquels la part d'employés payés au Smic dépasse 25 %.

Les revalorisations successives du Smic face à l'<u>inflation</u> ces dernières années et la faible progression des bas salaires expliquent en grande partie l'explosion récente du nombre de salariés touchant le salaire minimum. Depuis le 1er janvier 2021, le SMIC a été revalorisé neuf fois en France, avec une augmentation d'environ 14 % du montant horaire brut entre le 1er janvier 2021 (10,25 €) et le 1er novembre 2024 (11,88 €). Ainsi, les personnes qui touchaient un peu plus que Smic – si elles n'ont pas été suffisamment augmentées par leur employeur au cours de cette période – ont vu leur rémunération rattrapée par le salaire minimum.





La précarité du travail a doublé depuis les années 1980

Selon les calculs du <u>Centre d'observation de la société</u> basés sur des données de l'Insee, en 2023, 16 % des emplois salariés en France présentaient un statut précaire, c'est-à-dire contrats à durée déterminée,



d'apprentissage ou d'intérim. Ce taux est deux fois supérieur à celui mesuré dans les années 1980. Comme le retrace notre infographie, la précarité du travail a très fortement augmenté du milieu des années 1980 à la fin des années 1990, le taux d'emplois précaires grimpant de 7 % en 1985 à 14 % en 2000. Après une phase de stabilisation de quelques années, il est à nouveau reparti à la hausse au début des années 2010, pour atteindre 16 % en 2017. Depuis, il semble plus ou moins se maintenir à ce niveau. Les premiers concernés par l'emploi précarisé sont les salariés les moins diplômés et les jeunes. Chez les salariés de moins de 25 ans, le taux de précarité est par exemple passé de 17 % en 1982 à plus de 50 % ces dernières années.

De Tristan Gaudiaut pour Statista

Allocation de rentrée scolaire : plus de 21M€ versés dans le Vaucluse



Ecrit par le 2 novembre 2025



43 308 écoliers, collégiens, lycéens, apprentis et étudiants ont bénéficié de l'allocation de rentrée scolaire (ARS) depuis le 19 août. Cette aide a été allouée à 27 861 familles, parmi les plus démunies du département, en fonction de leurs revenus. Soit 28 444€ pour un enfant à charge, 35 008€ pour deux enfants ou 41 572€ pour trois. Et son montant varie de 423,48€ à 462,33€ selon l'âge de l'enfant.

C'est la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et la Mutualité Sociale Agricole (MSA) qui la versent et la somme allège le coût de la rentrée pour les plus précaires. Elle sert à l'achat de fournitures scolaires, de tenues de sport, aux frais de cantine ou à l'inscription d'activités extra-scolaires. Dans le Vaucluse elle concerne pour moitié des familles monoparentales et son montant global s'élève à 21M€



Les Vauclusiens ont un cœur et ils le prouvent à travers la Banque Alimentaire



« On est passé de 26 000 à 56 000 bénéficiaires en 3 ans, un chiffre multiplié par 3, c'est dire le degré de misère, explique Patrick Munsch, le directeur de la Banque Alimentaire de Vaucluse. Mais, heureusement, la générosité s'est maintenue malgré l'inflation, avec en face des dons et une collecte qui ont grimpé de +40% ».

Même discours du côté de la présidente, <u>Stéphanie Sergeant</u>, à l'Hôtel Ibis Styles d'Avignon-Sud: « Ici, nous sommes dans un salon chauffé, spacieux, ce n'est pas comme dans notre entrepôt de Montfavet. En 2024, on a rompu avec la baisse continue des dons. Nous avons ramassé davantage de denrées grâce à notre plateforme agroalimentaire et nos liens avec la grande distribution, aux acteurs économiques du département et aux institutions. » Du coup, jeunes, étudiants, séniors, travailleurs précaires, mères de familles monoparentales, chômeurs ont pu manger à leur faim. Elle poursuit : « Nous avons changé de



modèle économique, notre équilibre avait été fragilisé par l'inflation, nous avons subi un déficit structurel. Alors, grâce à un courtier en électricité, nous avons réduit notre facture énergétique. Le 22 décembre, notre seul camion frigorifique a pris feu accidentellement. Et par miracle, le transporteur Chabas nous a gentiment prêté un véhicule de courtoisie, la Région Sud, à travers son président Renaud Muselier et le Conseil Départemental grâce à Dominique Santoni, nous ont permis de traverser ce moment difficile sans interrompre un seul jour de tournée. C'est ça la force de l'entraide et de la solidarité. Un vrai conte de Noël. »

L'entreprise Chabas vient en aide à la Banque alimentaire de Vaucluse pendant les fêtes

Elle poursuit : « La précarité nécessite des actions énergiques, comme développer notre capacité de collecte et de redistribution à 58 associations solidaires à travers l'ensemble du territoire vauclusien. Mais aussi aller à la rencontre d'acteurs de l'agro-alimentaire que nous ne connaissons pas encore pour récupérer des denrées au lieu de les laisser pourrir et être gaspillées. »

« Nous devons absolument faire reculer la faim, l'isolement et la précarité. »

Stéphanie Sergeant

Stéphanie Sergeant a aussi remercié la Ville d'Avignon, représentée par Claude Nahum, la CCI 84 et <u>Tomas Redondo</u> ainsi que tous les bénévoles de la Banque Alimentaire, les chauffeurs-livreurs en gilets orange fluo, les manutentionnaires qui donnent de leur temps sans compter. Et elle a annoncé que le grand projet de 2025 sera de trouver un autre entrepôt plus grand, plus fonctionnel, moins enclavé pour stocker davantage de nourriture pour Les Restos du Cœur, Le Secours Populaire, Le Secours catholique, les épiceries sociales et les CCAS (Centres communaux d'action sociale).





Stéphanie Sergeant (présidente de la BA84) et Patrick Munsch (directeur de la BA84)





Thierry Martines (ancien directeur de la BA84) et Patrick Munsch





Claude Nahum (1er adjoint de la ville d'Avignon) et Anne Paly (ancienne présidente de la BA84)

©Andrée Brunetti / L'Echo du Mardi

La Présidente du Département a pris le micro : « Nous savons combien votre engagement est essentiel,



précieux. Vous êtes la preuve vivante de la solidarité au quotidien. Vous vous levez chaque matin pour aider ceux qui en ont le plus besoin. L'incendie du 23 décembre a engendré un formidable élan de générosité pendant les fêtes. Mais vous, vous êtes là chaque jour de l'année, au service des plus vulnérables et nous, malgré les contraintes budgétaires, nous serons là à vos côtés. Merci pour ce que vous faites, pour ce que vous êtes. »

Enfin, <u>Thierry Suquet</u>, le préfet de Vaucluse, a rappelé que « la lutte contre la précarité est une assignation pour les services publics, les institutions, les collectivités locales. Les hommes et les femmes sont des relais et ils ont un cœur. Les fonctionnaires de l'État participent, eux aussi, à leur façon à la collecte, en donnant de leur temps, de leur énergie, de leur effort pour cette solidarité. Et ils le font avec humilité, chaleur et générosité. C'est un effet levier, quand 1€ est donné, ce sont 10€ qui sont fournis pour l'aide alimentaire, mais aussi pour l'accès au droit des personnes. Une façon de lutter contre les inégalités, la grande exclusion. Il faut absolument épargner les plus pauvres, les plus défavorisés et réaffirmer ces priorités de lutte en faveur de l'insertion et de l'inclusion de tous. »

À titre d'information, la BA 84, créée il y a 30 ans en 1995, est animée par 73 bénévoles et 7 salariés. Elle collecte 1 540 tonnes de denrées alimentaires et accompagne une soixantaine d'associations humanitaires. « Bénéficient » de la Banque Alimentaire, celles et ceux qui sont en grande difficulté financière avec des revenus inférieurs à ... 667€ par mois.



Ecrit par le 2 novembre 2025





Ecrit par le 2 novembre 2025





© Banque Alimentaire de Vaucluse

Contact: 04 90 87 81 80

Les Sorgues du Comtat signent leur nouveau Contrat de Ville 'Engagements Quartiers 2030'



Au cours du mois de décembre, la communauté d'agglomération Les Sorgues du Comtat s'est





engagée dans un nouveau Contrat de Ville 'Engagements Quartiers 2030', défini pour 6 ans, qui vise à améliorer les conditions de vie des habitants de quatre quartiers prioritaires de ville (QPV) du territoire.

Les Sorgues du Comtat viennent de signer leur nouveau Contrat de Ville 'Engagements Quartiers 2030' qui devrait améliorer la qualité de vie de près de 5 500 habitants du territoire dans quatre quartiers prioritaires de ville : Chaffunes, Générat Establet et Griffons Centre-Ville à Sorgues, et Vieux Moulin Centre-Ville Les Mûriers à Monteux.

Ces quartiers comprennent une population assez jeune, une part importante de famille monoparentales, une population étrangère plus importantes qu'ailleurs, une évolution des niveaux de vie plus lente qu'en moyenne nationale, des taux de pauvreté importants et une faible mixité sociale, ainsi que des difficultés scolaires plus importantes qu'ailleurs.

5 grands défis

Ce nouveau Contrat de Ville s'articule autour de cinq axes :

- Emploi, insertion, formation et entrepreneuriat
- La parentalité et les enjeux éducatifs
- Habiter et vivre ensemble
- Favoriser l'émancipation des habitants par la pratique sportive et culturelle
- Précarité et santé

Ainsi, les Sorgues du Comtat comptent accompagner les habitants vers l'emploi ou le retour à l'emploi, renforcer et consolider le Programme de Réussite Educatives (PRE) pour les enfants et leur famille, sensibiliser aux enjeux du numérique, favoriser l'entretien et l'amélioration du cadre de vie, favoriser la mobilité des habitants, sensibiliser à la transition écologique, développer l'offre d'activité physique adaptée, améliorer l'accès aux droits et aux soins, et bien d'autres objectifs sont en vue.

Appel à projets

Afin d'améliorer tous ces aspects, l'Agglomération lance un appel à projet pour l'année 2025. Les projets doivent s'adresser aux publics

et/ou aux QPV et doivent répondre à certains critères pour bénéficier d'un financement :

- Cibler la complémentarité avec les actions existantes, apportant une vraie plus-value
- Inscrire les projets dans le cadre d'un ancrage et d'un maillage territorial, le partenariat local effectif est privilégié. L'opérateur doit être impliqué dans la mobilisation du public (communication, "allez-vers", informer les équipements sociaux et partenaires)



- Répondre au diagnostic posé par les élus locaux, les partenaires et les habitants
- Inscrire les actions dans la durée : sur l'année civile ou l'année scolaire (pas d'actions ponctuelles ni d'une durée inférieure à 3 mois)
- Donner une lisibilité et une visibilité des actions retenues (communication)
- Elaboration des projets en concertation avec les habitants

Avignon : deux collectes de jouets pour les enfants des familles les plus précaires de Vaucluse



Ecrit par le 2 novembre 2025



Juste après ses portes ouvertes pour célébrer 40 ans d'engagement contre la précarité, la Banque alimentaire de Vaucluse a décidé de s'allier au Club 4A, association avignonnaise d'automobiles anciennes, pour organiser deux collectes de jouets les dimanches 20 octobre et 10 novembre pour les enfants vauclusiens.

Les deux collectes auront lieu sur le parking des Allées de l'Oulle, à l'occasion des deux prochains rassemblements mensuels de voitures anciennes et voitures de prestige organisés par le Club 4A. L'occasion de réunir les amateurs de belles voitures anciennes, mais aussi de s'engager pour action caritative du département.

Non seulement les Vauclusiens pourront venir admirer les voitures des adhérents du Club 4A, mais ils pourront également faire une bonne action juste avant Noël, en donnant des jouets pour les enfants des familles les plus précaires de Vaucluse. Un camion et des bénévoles de la Banque Alimentaire de Vaucluse seront présents et identifiés sur le parking à l'occasion de ces deux rassemblements pour collecter les dons.

Dimanches 20 octobre et 10 novembre. De 9h à 12h. Parking des Allées de l'Oulle. Avignon.



La Banque Alimentaire de Vaucluse organise des ateliers de cuisine en faveur de la solidarité et la gourmandise



L'entité vauclusienne affiliée à la Fédération des Banques Alimentaires (FFBA) agit depuis plusieurs années contre la précarité alimentaire, a organisé le lundi 15 avril des ateliers cuisine au sein de ses locaux, placés sous le signe de la convivialité et du partage. Cette initiative a été organisée en faveur des personnes en situation de précarité alimentaire.

Acteur majeur de la lutte contre la précarité alimentaire dans le Vaucluse, la Banque Alimentaire a déjà



distribué près de 2 100 000 repas en 2023 par le biais de ses 70 associations partenaires, notamment des CCAS, CHRS et autres épiceries sociales. Toujours dans le même esprit, la BA 84 a organisé une nouvelle initiative visant à encourager une alimentation saine et équilibrée pour les personnes en situation de précarité alimentaire avec des ateliers de cuisine qui ont eu lieu le lundi 15 avril.

C'est la première édition de cette action qui va être renouvelée le lundi 13 mai et le lundi 10 juin 2024. Ces ateliers de cuisine ont été conçus également afin de favoriser le lien social entre les bénéficiaires et les partenaires de la Banque Alimentaire tout en privilégiant la consommation des produits locaux. Ils ont été coorganisés avec <u>l'association Cultures du Gout</u>, basée au Pontet et les associations <u>RHESO Orange ADI</u> et <u>ECOREV Vaison la Romaine Epicerie Sociale</u>.

C'est d'ailleurs Antoine, chef de l'association Cultures du Gout, qui a animé ces ateliers en proposant des solutions et des conseils au groupe de travail, venu apprendre à concevoir des plats qualitatifs à partir de produits issus du terroir et surprenants. Les participants ont pu préparer une entrée, un plat et un dessert, le tout dans un esprit convivial et de partage. Ces sessions ont également permis une sensibilisation à l'utilisation optimale des produits périssables et méconnus visant à réduire le gaspillage alimentaire.

La pauvreté énergétique touche un Français sur dix



La Fondation Abbé Pierre, qui lutte contre l'exclusion et le mal-logement, a récemment publié son rapport annuel sur l'état du mal-logement en France. Celui-ci souligne de nombreux éléments de la crise du logement en France, qui, d'après la fondation, ont empiré ces dernières années : l'hébergement social est de plus en plus saturé, le nombre de personnes sans solution d'hébergement augmente, et parmi elles le nombre de femmes et d'enfants ne cesse de croître. Cette crise du logement s'installe alors



que la précarité et la pauvreté progressent au sein de la société française : le chômage, qui diminuait régulièrement depuis plusieurs années, a augmenté au troisième trimestre 2023, et <u>la part des Français payés au Smic n'a jamais été aussi importante</u>.

Comme le montre notre infographie, basée sur des données d'Eurostat collectées par la Fondation Abbé Pierre, la précarité énergétique touche également un nombre croissant de personnes en France. En 2008, année de crise financière, la part des Français qui ne pouvaient pas chauffer adéquatement leur logement était de 5,3 %. En 2022, ce chiffre avait bondi à 10,2 % de la population, soit plus d'une personne sur dix. Les personnes vivant sous le seuil de pauvreté (60 % du niveau de vie médian, soit 1 158 euros par mois en 2023) étaient affectées par ce problème de façon disproportionnée, puisque près d'un quart d'entre elles vivaient en situation de précarité énergétique en 2022.

De Valentine Fourreau pour Statista

La part d'emplois précaires a explosé en 30 ans



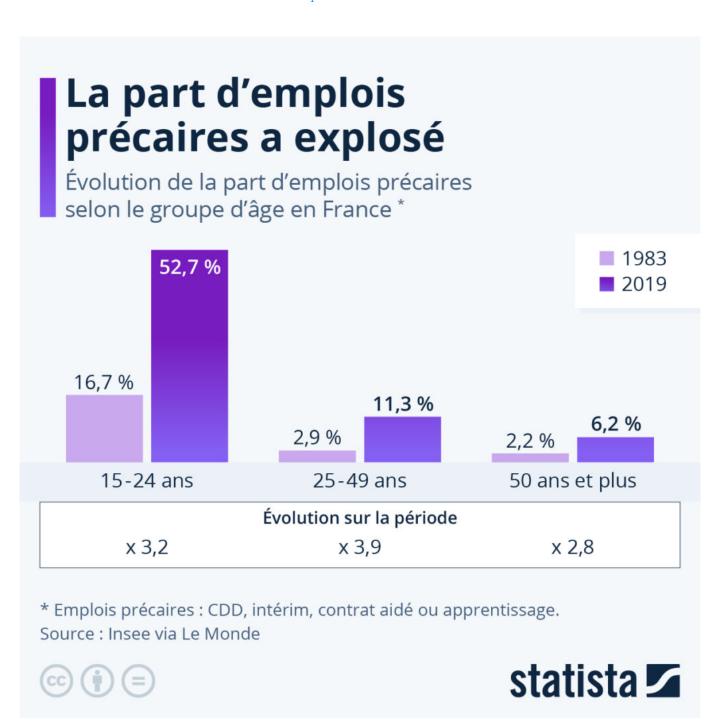
Ecrit par le 2 novembre 2025



En l'espace d'environ une génération (soit une trentaine d'années), l'entrée sur le <u>marché du travail</u> s'est fortement précarisée en France. Comme le révèle une étude publiée récemment dans le journal <u>Le Monde</u>, la part d'emplois précaires des moins de 25 ans a triplé entre 1983 et 2019. Concrètement, plus d'un jeune salarié sur deux est aujourd'hui soit en CDD, soit en intérim, soit en contrat aidé ou d'apprentissage (près de 53 % en 2019).

« Une part croissante des jeunes connaît des trajectoires d'entrée dans la vie active pour le moins heurtées, avec des séquences d'emplois précaires et de périodes de <u>chômage</u> de plus en plus fréquentes », explique le sociologue Camille Peugny. Actuellement, le taux de chômage des jeunes (15-24 ans) se situe à environ 17 % en France, soit un taux relativement élevé en <u>comparaison avec les autres puissances économiques</u>.

Comme le montre également le graphique ci-dessous, depuis les années 1980, la qualité de l'emploi s'est globalement détériorée pour l'ensemble des <u>salariés français</u>. La part d'emplois précaires a ainsi presque quadruplé pour les salariés de 25 à 49 ans, passant de 2,9 % à 11,3 % entre 1983 et 2019, et elle est passée de 2,2 % à 6,2 % chez les plus de 50 ans (soit presque le triple). À noter que le taux de chômage général à l'époque était similaire à celui d'aujourd'hui : <u>environ 7 % aux premiers trimestres 1983 et 2023</u>.



Tristan Gaudiaut, Statista.



CoDES 84 : une formation pour restaurer la confiance par les mets et les mots



Le CoDES 84 propose une formation pour les professionnels et bénévoles au contact de populations en situation de précarité et de vulnérabilité alimentaire, les 14, 15 et 16 février 2023.

Le CoDES 84 est engagé depuis 2003 dans un programme de formation et d'accompagnement auprès de professionnels ou bénévoles au contact de populations en situation de précarité et de vulnérabilité alimentaire.

Cette formation a pour but de les aider à accompagner leurs publics et répondre à leurs questions sur l'alimentation et l'activité physique, de les soutenir dans le développement d'activités d'éducation nutritionnelle et de développement des compétences psychosociales, de les guider dans la recherche d'outils.

En amont et/ou à l'issue de la formation les participant.es s'engagent à initier dans leur structure une action en lien avec la formation, en bénéficiant d'un accompagnement du CoDES sur plusieurs séances.



Formation les 14, 15 et 16 février 2023 - 57 av. Pierre Sémard, Avignon. Inscription au 04 90 81 02 41 ou par mail <u>accueil@codes84.fr</u>.